

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Modifié le 17 mars 2006 ([cliquez ici](#))

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que le 26 mai 2003, le Comité administratif de l'Ordre des ingénieurs du Québec, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, a limité le droit d'exercice de l'ingénieur Francis Jean, dont le domicile professionnel est situé au 30, rue St-Paul à Rimouski, province de Québec, à savoir :

1. Mécanique du bâtiment

[...]

« **LE COMITÉ ADMINISTRATIF LIMITE** le droit d'exercice de l'ingénieur Francis Jean en mécanique du bâtiment, incluant la protection incendie. Ainsi, il ne pourra signer et sceller aucun document d'ingénierie dans le domaine de la mécanique du bâtiment et ce, jusqu'à ce qu'il réussisse son stage de perfectionnement. »

2. Électricité

[...]

« **LE COMITÉ ADMINISTRATIF LIMITE** le droit d'exercice de l'ingénieur Francis Jean en électricité du bâtiment. Ainsi, il ne pourra sceller et signer aucun document d'ingénierie dans le domaine du génie électrique et ce jusqu'à ce qu'il réussisse son stage de perfectionnement. »

Les limitations du droit d'exercice de M. Jean seront effectives le 18 juillet 2003 et prévaudront jusqu'à la réussite des stages.

Montréal, ce 22 août 2003

Michel Dagenais, ing.

Secrétaire et directeur général par intérim

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que le 17 mars 2006, le Comité administratif de l'Ordre des ingénieurs du Québec, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, a limité définitivement le droit d'exercice de M.

l'ingénieur Francis Jean, dont le domicile professionnel est situé au 2, rue Saint-Germain Est, à Rimouski, province de Québec, en matière d'électricité du bâtiment et en matière de mécanique du bâtiment.

Ces limitations définitives du droit d'exercice sont effectives depuis le 27 avril 2006.

Montréal, ce 9 mai 2006

Denis Leblanc, ing.
Secrétaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec

